

Règlement Business Women Trophy

Edition 2017



Le concept

Le Business Women Trophy est un concours ayant pour but de mettre en avant des cheffes d'entreprise, cadres ou managers.

Le Business Women Trophy est un concours qui se veut inspirant, solidaire, engagé pour :

- Informer sur la création d'entreprises au féminin et partant sur la création d'entreprises en général
- (Re) valoriser la perception des entrepreneures/cheffes d'entreprises/managers par le grand public
- Valoriser l'image de l'entrepreneuriat féminin
- Sensibiliser à la création d'entreprise
- Soutenir une éducation entrepreneuriale et susciter des vocations
- Encourager les femmes à oser, entreprendre et se réaliser et réaliser leurs ambitions, dépasser leurs peurs
- Insuffler un vent d'optimisme
- Promouvoir la culture de l'audace
- Éveiller l'esprit de réussite
- Créer des modèles
- Partager les expériences de réussite

Toutes les candidatures sont les bienvenues. Le concours est en effet ouvert à tous les types d'activités et de secteurs :

- des entreprises commerciales
- des initiatives non-marchandes (type ASBL, coopératives, etc.)
- des activités de services, de production ou d'intermédiation,
- des métiers traditionnels ou nouveaux
- des entreprises digitales (e-commerce, app, etc.)

Conditions d'admission

Ce concours est accessible aux femmes managers et cheffes d'entreprise quel que soit l'âge et le domaine d'activité. Les candidatures seront réparties en trois catégories :

- Les « **petites entreprises** » : Les cheffes d'entreprise qui occupent moins de 10 employés et existant depuis plus de 2 ans
- Les « **entreprises moyennes** » : Les cheffes d'entreprise qui occupent entre 10 et 50 employés existant depuis plus de 2 ans
- Les « **grandes entreprises** » : Les cheffes d'entreprise qui occupent plus de 50 employés ou les managers d'entreprises qui occupent plus de 50 employés.

Ce concours est limité aux entreprises ayant leur siège social en Belgique.

La personne ou entreprise qui introduit le dossier de candidature doit être éthiquement irréprochable (pas de casier judiciaire) et s'engagera sur l'honneur à l'être. Le jury sera souverain et sa décision sera irrévocable quant à la sélection des candidates. La participation au challenge est **gratuite** mais implique un engagement moral.

Fonctionnement

Étape 1 : Inscription

Remplir le formulaire sur www.reseau-far.be

Pour le 1^{er} avril, chaque candidature devra avoir été introduite.

→ Inscriptions du 20 février au 1^{er} avril 2017

Étape 2 : Sélection des lauréates

3 lauréates par catégorie seront sélectionnées parmi l'ensemble des participantes selon les différents critères énoncés dans le dossier de candidature.

→ Sélection et communication des sélectionnées en avril 2017

Étape 3 : Mise en avant des 9 cheffes d'entreprises dans les supports Sudpresse (web et papier) et votes en ligne

Durant plusieurs semaines, les lauréates seront présentées dans les pages des journaux du groupe Sudpresse (quotidiens les plus lus en Belgique Francophone avec plus de 575.000 lecteurs et 1^{er} site d'actualité avec 500.000 visiteurs uniques par jour) : La Meuse, La Nouvelle Gazette, La Province, Nord Eclair et La Capitale.

Il sera possible de voter pour les candidates préférées sur le site www.sudinfo.be/businesswomentrophy du 1^{er} mai au 4 juin. Il est donc important de mobiliser l'ensemble de ses supporters : amis, familles, connaissances, collègues, clients, etc. Le vote des internautes compte pour 50% du vote final.

Étape 4 : vote du jury

Un jury de professionnels se réunira en juin 2017 afin d'évaluer les candidatures de chaque catégorie.

Le vote du jury compte pour 50% du résultat final.

Étape 5 : Cérémonie et remise des prix

Au terme de l'opération, une gagnante sera désignée (votes internet 50% et votes jury 50%).

→ Les prix seront décernés le jour de l'événement networking du 14 juin 2017. Sudpresse S.A. se réserve le droit s'il y a lieu d'invalidier et/ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes de toutes sortes ou des dysfonctionnements sont intervenus sous quelque forme que ce soit et notamment de manière informatique ou manuelle dans le cadre de la participation à l'Opération ou de la détermination du(des) Gagnant(s). A cette fin, Sudpresse S.A se réserve le droit notamment de faire procéder à des comparaisons des données techniques sur ses serveurs (notamment les IP) associées aux participations de l'opération. Sudpresse S.A. se réserve le droit de demander à toutes les participantes de justifier son identité, et autres éléments justifiant le respect du règlement. Sudpresse S.A. se réserve, dans toutes hypothèses et même en cas de doute, le droit de disqualifier les fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

La responsabilité de Sudpresse S.A. ne saurait être engagée au titre de ce qui précède et les participants ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

Valorisation

Ce challenge offre deux opportunités majeures aux participantes :

- Donner de la **visibilité** à son parcours et son entreprise
- Réaliser des rencontres lors de l'événement de clôture organisé le 14 juin
- Recevoir des cadeaux surprises



Confidentialité

L'ensemble des parties-prenantes est tenue au secret professionnel.

A propos

Cette deuxième édition est lancée sous l'impulsion du Groupe SUDPRESSE en collaboration avec le réseau FAR. Le concours a pour objectif d'encourager et valoriser l'esprit d'entreprendre féminin.

